



ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXVII (1902)

NOTES ET MÉMOIRES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1902

botanistes ne doivent pas hésiter à employer sans retard le traitement par la solution de bi-chlorure de mercure, qui seul peut assurer la conservation prolongée des plantes de leurs collections.

SÉANCE DU 1^{er} AVRIL 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r SAINT-LAGER.

La Société a reçu :

New-York : Torrey botan. Club ; Bull. XXIX, 1-3. — Budapest : Termes zetráji Füzetek XXV, 1-2. — Feuille des jeunes naturalistes XXXII, 375-377. — Moulins : Revue scient. Bourbonnais XXV, 169-170

COMMUNICATIONS.

M. AUDIN donne un aperçu des observations qu'il a faites pendant plusieurs années relativement à la distribution du Sapin dans le Beaujolais et par comparaison dans le Lyonnais. Il a constaté que dans cette dernière partie des montagnes de notre région le Sapin pectiné et le Sapin Picea sont très rares et sont remplacés par le Pin sylvestre, tandis que le Sapin pectiné (associé dans quelques localités peu nombreuses au Sapin Picea) est l'essence qui prédomine dans les forêts du Beaujolais occidental, particulièrement dans le bassin de l'Azergue et dans le canton de Monsol. Il s'est appliqué à rechercher les causes naturelles de cette inégale répartition des deux susdits arbres en deux domaines contigus qui, à un examen superficiel, semblent être soumis aux mêmes conditions climatiques et telluriques. Ses recherches l'ont amené à conclure que l'absence, ou du moins la rareté du Sapin dans la chaîne lyonnaise depuis Riverie jusque vers les montagnes de Tarare ne peut être attribuée à des différences de latitude,

d'altitude et d'exposition et qu'elle résulte de l'insuffisance d'humidité de l'air et surtout du sol. Les observations faites en plusieurs stations nous ont appris que la quantité de pluie tombée annuellement dans la partie du Beaujolais occidental située entre Lamure, Saint-Nizier-d'Azergue, les Echarmeaux et Monsol varie de 923 mm. à 1.229 mm., tandis qu'elle est comprise entre 686 mm. et 798 mm. dans la partie de la chaîne lyonnaise voisine de Mornant, Izeron, Duerne, et Saint-Martin-en-Haut.

En outre, les roches granitiques et gneissiques du Lyonnais se désagrègent lentement, irrégulièrement et à une faible profondeur en produisant une terre graveleuse qui laisse écouler l'eau avec une extrême rapidité et qui, par conséquent, est trop sèche et trop aride pour la bonne venue du Sapin pectiné et, à plus forte raison, du Sapin Picea. Le Pin sylvestre, qui est beaucoup moins hygrophile que les Sapins tend donc naturellement à s'emparer de l'espace et devient ainsi l'essence prédominante des terrains granitiques dont l'assèchement est rapide à cause de leur structure physique, de leur composition chimique et de leur faible profondeur.

Les roches orthophyriques et les schistes amphiboliques du Beaujolais occidental sont beaucoup plus aptes à se désagréger et produisent une terre plus profonde à particules plus finement divisées. Enfin, les feldspaths oligo clasiques de ces roches sont plus basiques que les feldspaths orthosiques des granites du Lyonnais, et par suite plus facilement décomposables par l'acide carbonique des eaux pluviales.

M. SAINT-LAGER ajoute que les explications données par M. Audin conservent leur valeur lors même qu'on alléguerait que, dans les reboisements qui depuis un demi siècle ont été faits sur de grandes surfaces des montagnes du Beaujolais et du Lyonnais, le choix des essences d'arbres dépendait, en une certaine mesure, de la libre volonté des propriétaires du pays. Ceux-ci, à défaut de motifs scientifiques, ont eu la sagesse de prendre pour critérium les résultats de l'expérience acquise par leurs devanciers. Sous peine d'insuccès, la liberté humaine a pour limite l'observation des conditions naturelles.

M. Saint-Lager donne connaissance d'une Note dans laquelle M. d'Alverny signale la présence, dans le massif de Pierre-sur-

Haute, d'un Pin, le *Pinus montana* forme *uncinata* Ram., qui n'y avait pas encore été indiqué. L'arbre croît dans une partie tourbeuse et très accidentée de la forêt qui couvre les pentes du bassin de réception du ruisseau de Cluzel (commune de Chalmazelle). On sait que ce Pin à crochets est assez répandu dans les tourbières du Jura et des Vosges. Il n'est pas rare dans la chaîne des Pyrénées (Bull. Soc. botan. Fr., XLIX, p. 64).

M. VIVIAND-MOREL montre des fleurs de *Bellis perennis* présentant une fasciation des calathides et de la hampe.

M. NIS. ROUX annonce que la Session extraordinaire de la Société botanique de France s'ouvrira le 31 Juillet prochain à Bordeaux. Le programme des excursions sera ultérieurement communiqué. Il propose de faire le 18 et le 19 Mai, dimanche et lundi de la Pentecôte, une excursion dans les environs de Marseille. MM. Kieffer et Legré ont bien voulu accepter la tâche de nous servir de guides. La proposition de M. Nis. Roux est adoptée.

M. le Président annonce que notre Société vient de perdre un de ses membres, M. l'abbé Saintot, curé à Auberive (Haute-Marne) où il est décédé.

SÉANCE DU 15 AVRIL 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r SAINT-LAGER.

La Société a reçu :

Wien : zool.-botan. Gesellschaft, Verhandl. LII, 1-2. — Journal de botan. L. Morot XVI, 1-2. — Limoges : Soc. botan. ; Revue scient. X, 109-111. — Marseille : Soc. botan. hort. ; Revue hort. XLVIII, 570-572.

COMMUNICATIONS.

M. BRETIN donne le compte rendu d'une herborisation faite le 9 mars, par onze de nos collègues, dans la partie du Dauphiné